



REUNION DE LA CFAMC COMPTE-RENDU

PARIS LES 06 ET 07 FEVRIER

Présent : Abdou Assani, Jean-François Favaudon, Paul Merliot, Luc Murillon, Francis Muller, Pedro Bernardo, Henri Jouenne, Jacky Grellier, Christophe Brun, Jacques Deneux, Stéphane Gueu, Frédérick Chaloupy

Excusé : Pascal Dorizon

Ouverture par Jacques Deneux.

Bienvenue à Abdou Assani, mahorais de passage, et Paul Merliot qui intègre la CFAMC.

Objectif et programme du mandat

Présentation du schéma directeur CFAMC qui explicite la nouvelle organisation. Selon la volonté du Président Fédéral, les salariés ne sont pas dans les commissions mais sont des collaborateurs.

J.D précise la nouvelle organisation Fédérale, la nomination d'un Directeur Administratif. La Fédération se dote de quatre pôles

- Haut Niveau
- Formation
- Communication Marketing
- Territoire

Chaque pôle sera dirigé par un Vice Président et deux salariés (1 administratif et un technicien). L'objectif principal est de rechercher des nouvelles orientations pour l'avenir. Il faut inventer le basket de demain. La CFAMC sera intégrée dans le pôle formation, mais il semble qu'elle sera sûrement partie prenante des autres pôles.

Question de Christophe Brun :

Y a-t-il eu une approche budgétaire sur la nouvelle structure ?

Jacques

Non, il ne semble pas y avoir eu de réflexion avancée pour le moment, mais J.D précise que le nouveau fonctionnement aura un coût et sera certainement pris en compte dans la discussion du budget 09-10. Il faudra intégrer la diminution des subventions. Cette diminution, va impliquer une recherche de nouvelles sources de financement.

Pour conforter le nouveau fonctionnement, la fédération envisage d'acheter un des plateaux de l'immeuble mitoyen, l'opportunité devant être possible..

Henri Jouenne : Eric Groleau est il le nouveau référent ?

C'est un peu trop tôt dans la réunion pour débattre de la question.

Le bilan du mandat précédent est présenté par Jacques :

- Création de la Direction Nationale de l'Arbitrage
- Les camps d'été
- Refonte des niveaux
- Création de la double filière
- Création d'un niveau CF1
- Reconnaissance sur les finales de Coupe De France à Bercy
- La charte de l'arbitrage
- Création du groupe administratif
- Les observations – Evaluations
- Création des référents
- La communication Descendante
- La communication Ascendante (Forum)
- Création du groupe OTM Pro A
- Création du groupe arbitre Pro

Jacques informe la CFAMC de l'organisation d'un troisième Forum à Artigues. Parmi les thèmes à évoquer seront à l'ordre du jour :

- Les problèmes éventuels de l'application de la charte de l'arbitrage
- Les OTM : fonctionnement des niveaux et formation.
-

OBJECTIFS du mandat 08-12.

Il faut penser à comment recruter des nouveaux observateurs. **L'observation/évaluation des arbitres doit avoir pour objectif de faire partie intégrante de l'arbitrage en 2012.** Force est de constater que si l'outil d'observation/évaluation est reconnu comme performant, certains observateurs, aujourd'hui, sont en difficulté et il n'est pas possible de les remplacer... car il n'y a pas de réserve, et un recrutement doit être pensé ainsi que la mise en place d'une formation initiale puis continue. La formation doit être, de plus, cohérente sur le territoire. Paul MERLIOT sera chargé du dossier de mise en place et le proposera à la CFAMC.

Christophe : Le recrutement CF2 aura sûrement un impact dans les ligues. Il faut aussi avoir une reconnaissance indemnitaire pour attirer de nouveaux observateurs. Jacques précise qu'une priorité est toujours associée à un plan de financement. Il y a une baisse de motivation, et la reconnaissance actuelle n'est plus suffisante pour espérer progresser.

Francis : Le recrutement des observateurs est disjoint des ligues. Il sera utile et primordial de les impliquer.

Luc : Combien de Ligues utilisent-elles l'observation ?

Pedro : Ivano est observateur en ligue IDF.

Paul : Les arbitres de CF ont obligation d'observer en Ligue N.P.D.C. Il n'y a pas de problème de nombre d'observateurs chez nous ni en Zone Nord. Une C.T.S. fait de l'observation aussi..

Fred : Ne peut-on pas inclure des arbitres en fin de carrières en CF1, et les faire observer en CF2.

Christophe : Il faut faire envie.

Stéphane : Tout arbitre n'a pas forcément envie d'évaluer.

Pedro : Comment va réagir un arbitre de CF1 observé qui observe et connaît donc toutes les ficelles ?

Jacques ne pense pas qu'il s'agisse là d'un vrai problème. Au reste, il précise que la formation servira à différencier les niveaux d'observateurs. Il faut leur faire découvrir l'activité. On doit prouver que l'observation est bien de la formation continue et, par conséquent, est nécessaire aux arbitres.

LES REFERENTS

Nous avons des difficultés en zone ouest avec JM Chrétien qui manque de temps dans son fonctionnement d'encadrement des évaluateurs de la zone. Le but est de remplacer sans créer de soucis dans le fonctionnement. Toutefois, aujourd'hui avec l'arrêt de JM en janvier il faut accélérer la mise en place d'Eric Groleau. Le constat est alarmant, aucune fiche n'a été saisie, il y a urgence de rétablir le système.

Eric Groleau est validé sur un remplacement en cours de la saison. Il sera officialisé dans sa fonction en la fin de saison.

Luc : L'observation en CF1 est assez satisfaisante, mais l'évaluation doit être améliorée. Mais pour cela il faut que l'exemple parte du HN et soit redescendu.

Formation des observateurs de CF1 à Chartres du 04 au 06 avril.

Des observateurs potentiels **peuvent y être intégrés** avec accord préalable de la C.F.A.M.C. Attention, il faut regarder l'aspect géographique de leur répartition (7 à 8). Henri doit proposer une étude des besoins.

Rassemblement des Observateurs PROA au HAVRE.

Rassemblement des Observateurs HN2 sur les finales de la CDF à Bercy.

Présentation par Stéphane Gueu autour de l'organisation sur le code de jeu :

- Réponses au code de jeu. Stéphane apporte une réponse à la question. Pascal la valide. Stéphane rediffuse à l'intéressé. Un document est mis à jour par Stéphane pour recenser toutes les réponses.
- Stéphane diffuse un QCM ULEB en anglais à tous les arbitres pour qu'ils puissent s'exercer.
- Diffusion de cas de réclamation et apport de solutions pour les éviter
- Faire les QCM Pro A, Pro B
- Création de documents de synthèse du code de jeu
- Avis sur les Réclamations
- Mise à jour des documents sur le site.

Envoyer les cas de traitement des réclamations à Stéphane pour pouvoir les recenser et les publier..

FORUM ARTIGUES

- 6 salles de formation et un amphithéâtre
- Courrier doit partir dès la semaine prochaine.
- Comme pour chacun des forums, les participants sont les invités de la CFAMC. Il reste à leur charge les frais des déplacements.

LES OTM

Problème très ennuyeux sur la rencontre de Chalon. JF explique qu'aujourd'hui, comme la CFAMC n'a pas la main sur les choix des OTM, il n'est pas facile de toujours trouver des tables compétentes.

Comment trouver une nouvelle Organisation ? une réflexion s'engage sur les discussions qui seront poursuivies à ARTIGUES et qui devraient être nourries par le rapport de Y SUPIOT et B.MICHON, en charge depuis octobre 08, d'une étude.

Une proposition de structure est avancée :

1. OTM HN (Pro A + Pro B + LF) avec désignation fédérale centralisée,
2. OTM CF (NM1 + CF1 + CF2) avec désignations par les Zones ou les Ligues,
3. OTM régionaux et départementaux.

Jacques explique les problèmes rencontrés avec les OTM, difficultés auxquelles le forum d'Artigues devra tenter d'apporter des solutions. (indemnités, charte, etc.).

JF fait une synthèse du CR de la réunion des Responsables OTM de zone qui s'est tenu à l'occasion du « ALL STARS GAME » de décembre.. JF déplore que certains Responsables de zone ne travaillent pas.

Q : Peut-on proposer de nouveaux noms ?

R : Oui, il le faudra...ensuite le Bureau décidera ?

Un débat s'instaure sur les observations d'OTM. Aujourd'hui le retour des observations OTM en difficultés ne permet pas la sanction.

Pedro pense que nous devons faire le tri sur les propositions des ligues.

JF Proposera en CFAMC , en fin de saison, les OTM en difficulté et qu'il faut remettre aux Ligues..

Peut-on prendre une décision urgente sur un OTM qui reçoit un deuxième « Carton Rouge » ?
Oui, avec une descente et un remplacement éventuel.

PROBLEME CHALON/SIG

Jean François présente les faits. Un débat s'instaure entre les membres de la CFAMC. Un courrier sera adressé aux intéressés et en copie la CFAMC concernée.

Décision : Si un OTM est salarié d'un club évoluant sur le niveau de l'OTM, celui ci ne pourra pas être désigné sur ce niveau.

Question : Que faire lorsqu'un observateur OTM de zone est présent sur une rencontre et un observateur arbitre ?.

Sur la Pro A, il serait souhaitable que les observateurs arbitres soient informés. L'observateur OTM doit se présenter à l'observateur arbitre. Dans ce cas, l'observateur OTM fera son

débriefing à la table et transmettra son CR à l'observateur arbitre qui diffusera auprès de JF Favaudon.

JF propose un système pour diminuer les frais sur les désignations. Il s'agit de regrouper les OTM sur une même voiture. Ce système qui peut être utilisé ponctuellement lors de grandes manifestations est difficile à mettre en œuvre « au quotidien ».

JF expose le problème des chemises OTM. Jacques précise que chaque personne mécontente doit le faire savoir et écrire à la Fédération pour exprimer son mécontentement. La CFAMC est intervenue mais la réponse a été « personne ne se plaint !!! »

Question: All star Féminin à Coubertin, a-t-on besoin d'OTM ? JF doit s'adresser à Nadine pour confirmation des besoins.

Que fait-on sur les Championnats d' Europe en Lorraine ? La CFAMC peut organiser un stage mais il y aura des frais à prendre en charge. Jacques fera une étude avec JEFF et proposera à la Fédération.

JF évoque la faiblesse des OTM de Haute Normandie ou il y a un risque chaque week-end. Toutefois, aujourd'hui le nouveau Président de CRAMC fait un gros travail pour remonter la pente et la satge organisé sur « les AS » devrait être bénéfique.

LES INDEMNITES

Jacques présente le travail en cours. L'idée de base est de précéder les revendications qui ne manqueront pas de se faire après...

1. La revalorisation des arbitres NM1 2007/2008
2. La revalorisation des défraiements des arbitres Pro avec une indemnité plus élevée et des frais réels.

mais aussi de revaloriser l'indemnité du niveau de qualification en baissant les coûts à supporter par les clubs pour les déplacements éloignés des arbitres. Bien entendu, la revalorisation des indemnités OTM sera proposée en même temps.

Jacques souhaite que la fédération impose aux ligues et comités de mettre en place des barèmes inférieurs à ceux des championnats de France. Certaines indemnités ; trop élevées, sont préjudiciables actuellement à la motivation de monter de niveau chez des arbitres.

La méthode retenue :

- Augmentation de l'indemnité
- Diminution du remboursement kilométrique
- Les arbitres doivent garder un solde moyen identique aux saisons précédentes ?
- Développement durable, faire moins de Km ou au moins souhaiter en faire moins.
- Pas d'augmentation pour les clubs en dehors d'une revalorisation normale sur trois saisons.

L'indemnité importante valorise le niveau de l'arbitre. Intégration d'une prime d'éloignement. Un débat s'instaure et la CFAMC rappelle l'importance de reconnaître la fonction OTM. Ce barème doit être un élément de reconnaissance.

Il est important de proposer une revalorisation de tous les acteurs de l'arbitrage (Arbitre + OTM + Observateur).

BILAN CF1

Nombre d'arbitre par zone au 31 janvier 2009, à savoir :

- Zone centre : 15
- Zone Est : 14, moins un arbitre suite à accident de voiture (JJ Waibel)
- Zone Nord : 21 moins une arbitre blessée (C Granier)
- Zone Ouest : 19 moins un arbitre en année sabbatique (Metayer)
- Zone Sud est : 17 moins une arbitre arrêt (MP Collin)
- Zone Sud Ouest : 17

Bilan : Il y a 99 arbitres en CF1 au lieu de 103. Le manque est compensé par la création de réservistes.

Les arbitres remontent les difficultés (tension) dans certaines salles, comme :

- Monaco
- Toulouges
-

Désignations

57 retours (3,51 %) sur 1624 désignations. Ce chiffre est encourageant, car faible.

Budget :

Henri informe la CFAMC qu'il respecte les critères de distances donnés par le trésorier. Toutefois, si l'on ajoute les frais d'observation, il risque d'être en dépassement. Jacques précise que les frais d'observateurs doivent être compris dans le cout global de l'arbitrage.

Observations :

Les dernières observations auront lieu le 14 mars 2009. Seul deux arbitres n'auront pas leur quota (JJ Waibel Est Accident et MP Collin Sud Est arrêt). Henri précise que quelques arbitres ont été vus deux fois par le même observateur. Après étude, il s'avère que les évaluations associées n'ont pas eu d'influence.

DOSSIER ALTEMEYER

Un débat entre les membres de la CFAMC s'instaure. Le dossier est traité en disciplinaire.

Christian Altmeyer

- Courrier officiel avec Blâme.

Jamal Lahdili (aide arbitre)

- Courrier de suspension en recommandé pour non envoi de rapport malgré le rappel.

DIVERS

Henri

Q : Quelles sont les dates de stage de zone ?

R : 1^{er} WE de septembre

Q : Date et lieu du Trophée du Futur ?

R : Pas de réponse immédiate. Nabila fera une demande officielle. A la LNB

Q : Peut-on avoir les rapports de décisions de la discipline ?

R Faire la demande à la discipline

Q : Que fait on pour les 2 observateurs qui renvoient tardivement ?

R : Luc fera une action auprès des deux observateurs concernés.

Info : Christophe Brun.

Des essais en Pro A ont été faits pour 4 observateurs de Pro B.

Il propose d'inviter D Sorrentino à la prochaine réunion de la CFAMC. Accord

JF : Le guide de l'OTM dernière mouture devrait sortir prochainement.

Q : Doit-on diffuser une version papier ?

R : Non, il sera sur le site avec communication auprès des Ligues

Luc : Que fait-on des commentaires entraîneur sur la NF1 ? Les arbitres ne semblent pas éprouver la même envie lorsqu'ils arbitrent en NF1. La CFAMC va mettre en place de la vidéo en NF1 à partir de la saison 2009/2010.

Action Luc Murillon, C Brun, P Merliot.

Jacques :

Doit-on ré-ouvrir le dossier des tests physiques ? Pourquoi pas

Doit-on continuer à les maintenir en l'état ? les tests sont-ils réellement adaptés même s'ils montrent une préparation physique.

Le problème est de savoir quel type de test serait le plus performant...

Remarque : Il faut sans doute réfléchir aux examens théoriques sur les niveaux département et région.

Henri :

Un point sera fait le 16 mars pour les premiers classements du CF1. Ensuite les informations seront transmises à Fred.

Jacques informe la CFAMC qu'il est convoqué à une réunion avec les délégués de zone.

F Chaloupy



ANNEXE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION ANNUELLE DES RESPONSABLES OTM DE ZONE – PARIS LES 27 ET 28 DECEMBRE 2008

Présents : Jean-François FAVAUDON, Bernard MICHON, Béatrice CURCULOSSE, Françoise LAPEYRE, Daniel MOLLET, Sylvie THARREAU, Christophe BURKHARDT, Elodie BELLE.

Participation de Frédéric CHALOUPY et Jacques DENEUX.

Remise par Jean-François FAVAUDON des dossiers pour chacun des participants, qui contiennent l'ordre du jour, une proposition pour le nouveau BODET BT6000 Basket, un listing de tous les OTM non référencés sur FBI, une note sur la réglementation des désignations OTM Trophée et Coupe de France, des fiches d'évaluation, des corrections de QCM et quelques échanges mails sur les sujets présentés par chaque zone et 1 stylo offert par l'amicale Champardennaise des Officiels de Basket-ball.

Remise par la CFAMC des statuts et règlements LNB 2008/2009 et d'un polo.

Introduction de la réunion par Frédéric Chaloupy, administrateur CFAMC.

Jean-François règle les derniers points d'intendance et nomme les officiels qui officieront sur le All Star Game.

Marqueur : Bernard MICHON
Aide-marqueur : Christophe BURKHARDT
Chronométrateur : Béatrice CURCULOSSE
Opérateur 24'' : Elodie BELLE

1) Bilan des stages de recyclage

JF Favaudon souligne l'absence de compte-rendu des stages de pré-saison pour certaines zones.

Zone Centre : + de 50 OTM HN.

Le QCM anglais a été plus ou moins bien perçu. La zone regrette qu'il n'y ait pas de directive plus précise.

Zone Ouest : 10 équipes HN, 40 OTM HN, 32 présents au recyclage à Angers fin septembre (date tardive cause problème de support), 20 OTM observés, 27 ont réussi le QCM, 1 personne n'a pas réussi le rattrapage => arrêt.

Test en anglais : plus de la moitié ont eu 14 (intervention d'un OTM pour le test en anglais – Romain BAUMONT).

Le stage s'est bien déroulé, présence du RTZ Carole DELAUNE qui a effectué une présentation sur le briefing / débriefing. Les observateurs des OTM de ligue ont été invités (2 présents).

Zone Est : 2 stages : un à Strasbourg (13 OTM), un à Vittel (20 OTM)

Beaucoup de difficultés à obtenir un QCM pour Strasbourg (16 et 17/08).

Le QCM en anglais a été mieux apprécié (et réussi) à Strasbourg.

Sur le contenu du stage, pas de réelles critiques ; par contre, les résultats ont été médiocres sur le stage de Vittel (14 échecs). Les sujets oraux ont été bien perçus.

Pour chacune des rencontres, tous les OTM ont participé aux briefings et débriefings avec les officiels. Il a été demandé à ceux qui n'officiaient pas, d'observer leurs collègues. Les échanges ont été fructueux.

Zone Sud-Ouest : 1 stage à Boulazac, 25 stagiaires présents dont 1 personne de la zone nord, 5 absents.

Le débriefing du stage fût très long (fin à 21h) car beaucoup de questions concernant la reconnaissance des OTM.

Travail par groupe (exposés, rapports), support vidéo, QCM. Le constat réalisé : certains OTM n'ont pas suffisamment travaillé le règlement et arrivent mal préparés à ce stage de reprise.

Le test en anglais inscrit « surprise » sur le programme en a déçu quelques-uns qui pensaient être invités à l'inauguration du Palio de Boulazac qui a eu lieu en même temps... Remarque : ce test aurait sans doute été plus utile s'il avait été réalisé à l'oral.

Le problème du QCM plus facile au rattrapage a été également souligné.

Zone Nord : 70 candidats, 4 responsables OTM HN pour s'occuper des stages, 57 présents, 8 excusés, 21 équipes sur les championnats HN.

Il a eu lieu le 31/08 sur une seule journée.

40 notes inférieures à 16/20 pour le QCM (grosses difficultés).

Le test en anglais a été réalisé en groupe avec un rapporteur. Bilan : pas de rendu de note possible.

1 personne éliminée : inscrite au recyclage, pas venue, inscrite rattrapage, pas venue, inscription réglée=> rétrogradée.

Si échec au recyclage + échec au rattrapage, actuellement une procédure de formation doit être mise en place. Bernard MICHON propose de revenir à ce qui était fait avant : si échec au rattrapage => descente d'un niveau.

Zone Sud-Est : 3 stages proposés. Des problèmes en tous genres sont survenus.

Les coûts des stages diffèrent d'une zone à l'autre :

Zone Centre : 55 € pour 1,5 jour de formation, autofinancement du stage, la zone ne participe pas au financement.

La zone ne prend en charge que l'encadrement du stage de détection HN qui se déroule sur le TIL minimales 2 (les ligues prennent en charge des stagiaires).

Zone Ouest : 60 € pour 2 jours de formation, la restauration a été prise en charge par le club, la zone prend en charge l'indemnité des cadres.

Zone Est : 2 tarifs => 80 € sans hébergement et 118 € avec hébergement pour 1,5 jour de formation. Autofinancement du stage, la zone ne participe pas.

Zone Sud-Ouest : 70 € pour 1,5 jour de formation. La restauration sont prises en charge par le club et la zone prend en charge l'indemnité des cadres.

Zone Nord : 40/45 € pour une seule journée de formation. Autofinancement du stage.

2) Composition des listes HN 2008/2009

En Bretagne, les OTM étaient classés dans le groupe A alors qu'il n'y a pas d'équipe PRO A. Le nombre d'OTM classés A a ainsi été réduit à 3.

Dans l'Est, l'Alsace a une liste de 6 OTM HN qui ne se modifie pas d'année en année, alors qu'il y a du potentiel qui pourrait monter.

En national, 11 OTM HN du groupe A (sur 119) ont plus de 60 ans : 3 dans le Centre, 2 dans l'Est, 3 dans le Sud-Ouest et 3 dans le Nord. Quid de la limite d'âge ?

En Bourgogne, sur tous les OTM, seuls 4 ou 5 ont moins de 40 ans. La population OTM de la ligue est réellement vieillissante et cela va commencer à poser des problèmes.

Dans le Limousin, 2 nouvelles montées cette année.

Propositions de gestion des listes OTM :

Niveau International – Pro A géré par la CFAMC

Niveau HN géré par les zones

Niveau CF et Région géré par les CRAMC

3) Les désignations Pro A et coupe d'Europe

Le coût moyen d'une table de marque pour un match était de 338 € la saison dernière (2007/2008).

Pas de problème particulier concernant les désignations Pro A et coupe d'Europe.

Coupe de France Senior Masculin (Robert BUSNEL) :

Les OTM sont désignés par les CRAMC du club recevant (quelque soit le tour concerné).

A compter des 1/8 de finale et la finale à Bercy, les OTM sont désignés par la CFAMC.

Coupe de France Senior Féminin (Joé Jaunay) :

Les OTM sont désignés par les CRAMC du club recevant (quelque soit le tour concerné).

Lors de la finale à Bercy, les OTM sont désignés par la CFAMC.

Trophée Senior Masculin :

Jusqu'au 1/32 de finale, le club recevant peut faire une demande d'OTM la CRAMC dont il dépend.

A compter des 1/16 de finale, les OTM (3) sont désignés obligatoirement par les CRAMC du club recevant.

Lors de la finale de Bercy, les OTM sont désignés par la CFAMC.

Coupe de France jeune :

Le club recevant peut faire une demande d'OTM à la CRAMC dont il dépend.

Lors de la finale à Bercy, les OTM sont désignés par la CFAMC.

4) La semaine des AS au Havre (du 19 au 22 février 2009)

Comme l'an dernier, la semaine des As, qui a lieu au Havre, sera utilisée comme support de formation pour les OTM HN de cette ligue. L'effectif sera éventuellement complété par des Bas-normands...

La formation sera assurée par la zone Nord et la zone Ouest ; encadrement par Bernard MICHON, Daniel MOLLET et Jean-François FAVAUDON.

5) Finale des coupes et des Championnats

Pour être désigné sur les finales, les OTM désignés sur les finales doivent être issus d'une seule ligue, qui dispose d'une équipe évoluant en coupe d'Europe, et qui n'est pas finaliste de la coupe/championnat.

6) Les échanges

Il existe une quelques difficultés lors des échanges(Pays de la Loire). Par contre, sur le plan national, les OTM sont en général plutôt favorables.

7) Fonctionnement du secteur OTM de chaque zone

Zone Centre : pas de problème particulier.

En théorie, chaque zone doit proposer au minimum un recyclage et un stage sur le TIL.

Cette année (2009), la zone Ouest organise un stage national de zone à la place du TIL ; en effet, la formation sur les TIL en détection HN est insuffisante pour la formation d'un OTM de HN. Effectivement, après la détection, il n'y a plus de formation prévue.

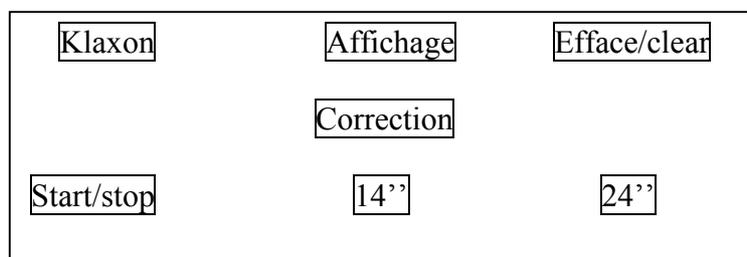
Dans l'Ouest, mise en place d'un nouveau système d'observation des OTM HN par des personnes des ligues (confirmés) ; cela s'est avéré nécessaire car il y a très peu d'observations réalisées en Bretagne. L'avantage de cette procédure : remontée concrète par des personnes qui observent uniquement les OTM.

Budget zone : 2000 € pour la saison à partir du barème suivant : 0,36 €/km et 15 € prime de match.

Utilisation de la fiche d'observation fédérale.

8) Pupitre BODET – 24'' et 14''

Après discussion et échanges sur le fonctionnement et l'utilisation du pupitre Bodet, une proposition a été faite à Bodet :



9) Le recyclage des OTM HN (présenté par la zone Est)

- Directives fédérales suivies : recyclage obligatoire, QCM avec note éliminatoire à 16, support : tournoi de Pro A et B ou équivalent, théorie sur les nouvelles règles, durée 1,5 jours.
- Contenu théorique : nouvelles règles, sujets oraux sur des cas pratiques, QCM avec des notes minimales à 16, test anglais, questions diverses sur les règles et interprétations.
- Contenu pratique : officier sur les rencontres du support, faire observer les OTM qui n'officient pas, participation aux briefings et débriefings, fournir aux OTM qui pratiquent des pistes de travail, recours à la vidéo (si disponible mais c'est souvent une difficulté).
- Contenu : bilan de la saison passée, évaluations, participation du RTZ, participation d'un observateur HN, échanges, questions / réponses avec le RTZ et l'observateur, partie convivialité.

Questions :

Proposer un stage de recyclage national ? Par niveau HN1, HN2, HN3 ?

Pourrait-il être pris en charge par la CFAMC ?

EN 2009, les championnats d'Europe des moins de 18 ans à Metz du 23 juillet au 3 août pourraient constituer un excellent support.

Réponses proposées :

Etablir un projet de stage de pré-saison validant à Metz sur le championnat d'Europe, ouvert à toutes les zones et maintenir les autres stages en place.

Proposer une séquence vidéo avec participation du RTZ.

Test anglais à prévoir plutôt à l'oral, toujours sur une heure. On maintient l'idée que le résultat ne détermine pas la validité du stage. Prévoir une personne en mesure de gérer le groupe à l'oral.

10) Réflexions proposées par Michel BOUCHEDHOMME (présenté par la zone Nord)

Souhait des clubs : une table efficace à prix modéré.

En zone Nord, il y a 17 équipes à Haut Niveau (3 Pro A, 5 Pro B, 4 LF, 5 NM1) pour un effectif de 67 OTM (26 HN1, 21 HN2 et 21 HN3).

Objectif : être en mesure de changer de postes et d'être performant.

Propositions :

Un OTM avec qui cela s'est mal passé sur une rencontre, dans un club => souhait qu'il ne soit plus redésigné dans ce club.

Les OTM doivent pouvoir accéder aux niveaux supérieurs, pour ce faire, mise en place d'un système de montées et descentes basé sur la présence au recyclage, sur les évaluations en HN, la disponibilité...

Sur le fonctionnement des désignations des OTM HN : fiches de renseignements à faire remonter rapidement ; créer une émulation avec le système des montées et descentes en HN.

Réponses :

Une recommandation indispensable : un OTM HN doit être polyvalent à tous les postes. Il doit être en mesure de s'adapter à tous les matériels et toutes les équipes OTM.

11) Mise en place d'une formation HN complémentaire (proposé par la zone Ouest)

Depuis deux ans, il n'existe plus de stage OTM national (anciens stages de niveaux) qui venaient compléter les formations des OTM HN. Actuellement, il n'existe plus que des stages de zone qui ont pour support des TIL et pour objectif, de détecter les potentiels HN.

Propositions :

Mettre en place au sein de la zone, une formation complémentaire qui s'adresserait aux détectés de ces dernières années.

Cette année, la zone Ouest propose un stage-test, durant le WE de Pâques (du 10 au 13/04/2009) sur le Tournoi Jeune Franche de Cholet (tournoi de niveau cadet international). Les rencontres ont lieu l'après-midi et le soir et laissent donc les matinées pour travailler la théorie, QCM, sujets oraux... Il serait souhaitable que ce stage permette la délivrance d'un « label CFAMC ». En effet, la détection donne droit au haut-niveau qui est du ressort de la CFAMC. Aussi, une formation complémentaire pourrait être mise en place par la CFAMC : nous pourrions proposer deux ou trois stages par an sur des lieux différents (support de niveau TIZ ou tournoi de Cholet).

Ainsi, nous créerions un niveau de formation complémentaire pour les OTM HN nouvellement détectés.

Réponses :

- a) Création d'un niveau supplémentaire après la détection/sélection.
- b) Organiser un stage avec un support de qualité sur 2 ou 3 sites, ouvert à 12 stagiaires à chaque fois, sur trois jours. Frais de déplacement à la charge des OTM, hébergement + restauration à la charge de l'organisateur, QUID des cadres et des frais divers (sauf déplacements) : CFAMC ??
- c) Objectif du stage : permettre l'accession au niveau supérieur (évolution) et compléter la formation HN, remplacer les moins compétents des niveaux supérieurs => amélioration du groupe HN national.
- d) Stage pilote en 2009 à Cholet.

12) La reconnaissance de la fonction à travers un cadre type Charte (proposé par la zone Sud-Ouest)

Constat : pas de charte OTM. Les propositions/moutures qui ont été faites ont toutes été rejetées. Les clubs la ressentent comme une contrainte mais les OTM comme un manque de reconnaissance. La pénalité financière proposée est insuffisante car certains clubs préféreront payer plutôt que former.

Propositions :

Mise en place de groupes d'évaluations de ligue et de zone.

Imaginer un système de covoiturage où la personne qui prend sa voiture soit indemnisée normalement avec les kilomètres et que celles qui l'accompagnent, bénéficie d'une indemnité plus importante que la prime de match (qui pourrait correspondre au temps passé en voiture).

Une revalorisation de l'indemnité (+ 10 €), portée à 25 € en CF, à 40 € en HN et à 50 € pour les rencontres HN qui ont lieu en semaine.

Proposition tarifaire en cas de covoiturage : prime de match + km jusqu'au point de rendez-vous (il s'agirait d'un point positif dans le cadre de la charte de développement durable). Indemnité équivalente au coût réel du déplacement pour celui qui prend sa voiture. Quand cela est possible, utiliser le forfait covoiturage (pour des gens proches géographiquement).

Attente ferme d'acceptation de la CFAMC pour application en 2009/2010.

13) Propositions de Sylviane JOLY (Zone Centre)

- a) Désigner un responsable technique OTM qui puisse travailler sur le contenu des stages au vu des défauts récurrents, discuter et argumenter sur des consignes qui nous sont données et pas toujours adaptées à notre fonction. Il s'agirait d'une aide supplémentaire, technique mais pas administrative.
- b) Uniformiser les formations Zone (contenu), disposer d'une bibliothèque d'exercices. Désigner un membre du groupe responsable de zone pour réalisation d'un programme commun (tronc commun) à toutes les zones.
- c) Constat : l'esprit HN s'estompe, s'essouffle. Ce problème est lié au manque de reconnaissance, à la formation...

14) Forum CFAMC

Jacques DENEUX précise que le forum de la CFAMC organisé courant Mai 2009 portera en grande partie (au moins pour moitié) sur les OTM, leur fonction, leur devenir... Ce forum sera annoncé au moins 3 mois à l'avance (fin janvier 2009) et aura sans doute lieu lors d'un WE prolongé du mois de mai (a priori le WE du 8, 9 et 10 mai). Le thème de la Charte, 3 ans après sera également à l'ordre du jour.

15) Questions diverses

- Guide de l'OTM => sortie Février 2009
- Chemises OTM => problème de logo (différentes couleurs), rupture de stock en XL homme, défaut de couleur, du tissu, les livraisons qui ne parviennent pas... Suspension des achats de chemises OTM ?

Il est demandé à la fédération de prendre en charge la totalité des frais de chemises des OTM qui officient en ProA.
--

- OTM : en Île de France : la grève continue. Jean-François Favaudon désigne à Levallois (à la demande du club) mais pas à Nanterre. En Haute-Normandie, il y a un problème lié aux compétences des OTM.
- Pour le recyclage, il est demandé une rédaction de 20 questions de QCM par zone :
 - o Zone Ouest : temps morts et remplacements
 - o Zone Sud-Ouest : feuille, fautes
 - o Zone Nord : procédures particulières
 - o Zone Sud-Est : 24''
 - o Zone Centre : préparation d'une séquence vidéo
 - o Zone Est : préparation de 20 sujets oraux.
- Pour la réalisation d'un document avec tous les additifs, interprétations, DNA... il est demandé de faire remonter à Jean-François Favaudon, toutes les interprétations depuis 2004 (pour le 15/02).